



MRC
DE LA CÔTE-DE-GASPÉ

POUR UN TERRITOIRE
FORT DE SES COMMUNAUTÉS!

« Et si on en parlait? »

Pour une économie qui nous rend service?
Mise en place d'un système d'échange de services

- Mardi 7 juin 2016 – Centre communautaire de loisirs de Cap-aux-Os -

Les présences

- Olivier Deruelle, Agnès Kourio, MRC de La Côte-de-Gaspé
- Jean-Claude Côté, citoyen de Grande-Vallée
- Hélène Perry, Centre communautaire de loisirs de Cap-aux-Os
- Danielle Haché, citoyenne de Cap-aux-Os
- Carole Gingras, citoyenne de Cap-aux-Os
- Louise Langevin, citoyenne de Cap-aux-Os

1- Retour sur le compte-rendu de la dernière rencontre (18 avril 2016) pour valider le contenu de la discussion.

L'ensemble du compte rendu est fidèle à la rencontre.

Une mise à jour des informations fournies par les organismes porteurs potentiellement ciblés a été partagée aux membres du comité :

- **Le centre d'action bénévole Le Hauban** : même si l'idée d'un système d'échange de services est intéressante pour le territoire, le conseil d'administration de l'organisme considère qu'elle est quelque peu à l'opposé des valeurs fondamentales des centres d'action bénévole. En effet, le bénévolat est vu comme un geste gratuit où l'on donne de son temps sans compter alors que via les principes d'échange de services tels que définis par les Accorderies, une heure de temps donnée est égale à une heure de temps reçue. C'est pourquoi le CAB Le Hauban ne sera pas porteur du projet. Cependant, l'organisme demeure intéressé à offrir son aide pour la diffusion de l'information et le partage d'expertise en termes de gestion de bénévoles, s'il y a lieu.



MRC
DE LA CÔTE-DE-GASPÉ

POUR UN TERRITOIRE
FORT DE SES COMMUNAUTÉS!

• **Le centre communautaire de loisirs de Cap-aux-Os** : le conseil d'administration de l'organisme trouve le projet d'échange de services intéressant mais il a encore beaucoup de questionnements :

- o Le choix du modèle : il pencherait davantage pour une Accorderie franchisée et encadrée par le Réseau pour bénéficier des outils et de la plateforme déjà testée. Pour ce faire, les 10 000 \$ de franchise ainsi que le salaire d'un chargé de projet pourraient être, selon eux, demandés au Fonds d'aide aux initiatives régionales (FAIR).

- o Par contre, il n'est pas prêt à ce qu'une des ressources humaines en place au centre fasse la coordination du projet étant donné les nombreux mandats des employés.

- o Il y a cependant une ouverture pour prêter des locaux, ordinateur, télécommunications pour faciliter le projet. Ce sont déjà des partenariats que l'organisme fait en ce moment même dans le cadre d'autres projets.

- o Le choix du lieu : il se questionne sur le lieu d'implantation et donc du chapeau d'organisme porteur. Cap-aux-Os est un petit noyau de personnes. Le siège social ne devrait-il pas être à Gaspé pour bénéficier d'un plus grand bassin de population?

Pour résumer, les deux organismes appuient donc le projet mais ne se voient pas porteurs du projet en tant que tel.

Par ailleurs, il avait été proposé que les Accorderies de Rimouski et de Matane (les plus proches de nous en termes géographiques et démographiques) soient contactées pour connaître leurs défis et expériences. Ces deux organismes devraient être rencontrés au début de l'été par des membres du comité de travail afin d'avoir en main l'ensemble des informations pour décider réellement du modèle en toute connaissance de cause.

2- Présentation du nouveau service d'échange de services local S.E.L. de Mer Gaspésie

Basé à Bonaventure, S.E.L. de Mer Gaspésie s'est ouvert en avril 2016, porté par la coopérative Horizons Gaspésiens qui gère le Loco Local. Forts de l'expérience passée avec une Accorderie franchisée qui desservait leur territoire et qui n'existe plus aujourd'hui, ils ont donc davantage penché pour un système d'échange de services local non franchisé, plus flexible, qu'ils pouvaient davantage adapter à leurs besoins. Ils ont en effet opté pour un système à moindre coût où les ressources humaines sont bénévoles et où l'espace web servant à mettre en lien les différents échangeurs de services est autogéré et peu dispendieux à maintenir en fonction.

S.E.L. de Mer Gaspésie fait aujourd'hui des envieux et l'intérêt des villages de partout en Gaspésie commence à se faire sentir. La plateforme d'échanges autogérée qui desservait au départ quelques villages de la Baie-des-Chaleurs pourrait alors s'étendre à plus large.



POUR UN TERRITOIRE
FORT DE SES COMMUNAUTÉS!

3- Les suites

Suite à cette nouvelle, il a été proposé au comité de travail, toujours dans sa phase de réflexion sur le modèle à mettre en place, de bénéficier de l'expérience du groupe porteur de S.E.L de Mer. Ainsi, au cours de l'été 2016, un membre du groupe sera invité à Gaspé afin de faire une présentation détaillée de la plateforme et des possibles maillages à faire.

Cette présentation aura pour objet de nourrir les réflexions du comité de travail.